NATIONS UNIES **E**

Conseil Économique et Social

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/WP.6/1999/14
16 mars 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Groupe de travail des politiques
d'harmonisation technique
et de normalisation
Neuvième session, 17-19 mai 1999
Point 8 c) de l'ordre du jour provisoire

ÉVALUATION DE LA CONFORMITÉ : QUESTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE DE LA QUALITÉ

Questionnaire et document conceptuel sur la préparation d'un atelier sur les enseignements tirés de l'application des normes ISO 14000 dans l'industrie chimique dans les États membres de la CEE

Note du secrétariat

Introduction

1. Dans le cadre des travaux effectués par le Groupe de travail des politiques d'harmonisation technique et de normalisation (WP.6) du Comité du développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise, il est considéré comme extrêmement important d'élargir l'application des normes ISO 14000 relatives aux systèmes de management environnemental. Les normes de la série ISO 14000 ne fixent pas de niveaux de performance environnementale mais indiquent les conditions auxquelles doit satisfaire un système de management environnemental. Dans la norme ISO 14001, il est dit que "cette norme ne crée pas d'obligation absolue en matière de performance environnementale au-delà de l'engagement, sur le plan de la politique générale, de respecter la législation et les règlements applicables et de les améliorer constamment". En outre, "ces normes, comme les autres normes internationales, ne sont pas destinées à être utilisées pour créer des obstacles techniques non tarifaires au commerce".

2. À sa huitième session, le Groupe de travail a demandé au secrétariat et aux rapporteurs de prendre une décision concernant l'avenir du questionnaire relatif aux normes ISO 14000 qui a été examiné pendant la réunion. À leur réunion d'octobre 1998, les rapporteurs ont décidé qu'il serait utile de consacrer le questionnaire à un secteur particulier, à savoir l'industrie chimique, compte tenu de l'importance de ce secteur dans la région de la CEE et des préoccupations relatives à l'environnement souvent suscitées par les activités des entreprises chimiques. Il a en outre été décidé que pour appliquer ce projet, le Groupe de travail coopérerait avec le Groupe spécial d'experts de l'industrie chimique de la CEE-ONU.

Questions débattues

3. On pourra se fonder sur les enseignements tirés de l'application des normes de la série ISO 14000 dans l'industrie chimique, là où elles sont déjà largement mises en oeuvre - en particulier en Allemagne, au Japon et au Royaume-Uni - pour adopter et appliquer ces normes dans d'autres industries et dans d'autres régions ou sous-régions. Une application plus poussée dans les industries chimiques des pays en transition serait un premier pas utile dans ce sens et l'idée de tenir un atelier destiné à promouvoir une application plus large dans l'industrie chimique des pays en transition, qui se tiendrait avant la fin de 1999, peut-être à Budapest, a fait l'objet d'un premier examen.

4. L'atelier pourrait rassembler un groupe d'experts choisis pour leur expérience en matière d'application des normes ISO 14000 dans l'industrie chimique et être consacré à une analyse de la situation actuelle de ces normes dans l'industrie chimique des pays en transition. Les intervenants seraient choisis parmi les principaux acteurs dans ce domaine, comme l'ISO elle-même, le Conseil européen de l'industrie chimique (CEFIC) et des entreprises chimiques qui appliquent déjà le système ISO 14 000. Les participants à l'atelier seraient avant tout des décideurs qui s'occupent des problèmes de normalisation dans l'industrie dans les pays en transition.

Questionnaire

5. Pour l'analyse, le secrétariat a élaboré, en vue de le distribuer, le questionnaire ci-joint qui tient compte notamment des résultats d'une enquête sur les normes ISO 9000 et ISO 14000 effectuée par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) en 1997, mais qui est expressément axé sur l'industrie chimique.

6. Il faut espérer que les représentants qui participent aux sessions annuelles du Groupe spécial d'experts de l'industrie chimique, dont la prochaine doit avoir lieu du 28 au 30 avril 1999, ainsi qu'à la neuvième session du Groupe de travail des politiques d'harmonisation technique et de normalisation (WP.6), aideront le secrétariat en répondant au questionnaire et que, dans le cas où l'idée d'un séminaire serait favorablement accueillie par les participants aux deux réunions :

- ils diffuseront des informations sur l'atelier aux organes compétents dans leurs pays respectifs,

- ils désigneront des personnes susceptibles d'intervenir pendant l'atelier,

- ils feront connaître l'atelier par le truchement des médias de leur pays.

7. Le questionnaire a pour but d'évaluer la situation actuelle en ce qui concerne la sensibilisation aux normes de management environnemental en général et dans l'industrie chimique en particulier ainsi qu'à l'application de ces normes. Il devrait permettre d'attirer l'attention des organisations internationales de normalisation sur les problèmes techniques qui empêchent l'adoption des normes de la série ISO 14000 et celle des gouvernements sur les lacunes des systèmes de management environnemental, telles qu'elles sont perçues par les entreprises dans le monde des affaires.

8. Le questionnaire s'adresse :

- aux organismes et autorités de normalisation et de certification,

- aux entreprises et fédérations ou associations de l'industrie chimique,

- aux ministères ou à d'autres services de l'administration publique s'occupant de l'industrie chimique.

9. Ces différents groupes sont invités à donner leur avis sur la situation générale dans leur pays et plus précisément - si possible - sur la situation de leur industrie chimique nationale. L'avis des entreprises et des fédérations du secteur de l'industrie chimique est particulièrement important pour comprendre les problèmes précis qui empêchent d'appliquer les systèmes et les normes de management environnemental.

10. Le secrétariat souhaiterait disposer d'informations à la fois sur les résultats de l'application et sur les cas de non-application, car les recommandations pourront ainsi être adaptées à des situations particulières dans différents pays.

11. Les observations relatives au questionnaire et les réponses devraient être envoyées à l'une ou l'autre des adresses suivantes :

M. Serguei Kouzmine
Secrétaire du Groupe de travail des politiques d'harmonisation technique et de normalisation

M. Howard Hornfeld
Coordinateur de programme pour l'industrie chimique

Division du commerce
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10 (Suisse)

Téléphone : +41 22 917 2771
Télécopie : +41 22 917 0479
Courrier électronique : serguei.kouzmine@unece.org

Téléphone : +41 22 917 3254
Télécopie : +41 22 917 0178
Courrier électronique : chem@unece.org

Les observations et les réponses devraient être envoyées **avant le 15 mai 1999**.

* * *

Questionnaire

APPLICATION DES NORMES ISO 14000 DANS L'INDUSTRIE CHIMIQUE

Rempli par : . . . . . .

Pays : . . . . . .

Organisation/société : . . . . . .

Personne responsable (fonction) : . . . . . .

Adresse : . . . . . .

. . . . . .

No de téléphone (code du pays et de la ville) : . . . . . .

Télécopie : . . . . . .

Courrier électronique : . . . . . .

A. Sensibilisation

1. Estimez-vous que, dans votre pays, les pouvoirs publics, les organes de normalisation et l'industrie chimique et ses fédérations, ainsi que la presse technique, sont au courant de l'existence de la série de normes ISO 14000 relatives au Système de management environnemental ?

	Sont parfaitement au courant	Connaissent leur existence	Ne connaissent pas leur existence
Pouvoirs publics	...	...	...
Organes de normalisation	...	...	...
Associations chimiques	...	...	...
Grandes entreprises chimiques	...	...	...
Petites entreprises chimiques	...	...	...
Presse technique	...	...	...

VEUILLEZ REMPLIR LE QUESTIONNAIRE ET LE RENVOYER À :

M. Serguei Kouzmine, Secrétaire du Groupe de travail des politiques d'harmonisation technique et de normalisation **ou** **M. Howard Hornfeld, Coordonnateur de programme pour l'industrie chimique**

Division du commerce
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10 (Suisse)

Téléphone : +41 22 917 2771 **Téléphone : +41 22 917 3254**
Télécopie : +41 22 917 0479 **Télécopie : +41 22 917 0178**
Courrier électronique : serguei.kouzmine@unece.org **Courrier électronique : chem@unece.org**

2. Estimez-vous que, dans votre pays, le grand public est raisonnablement conscient des effets sur l'environnement de l'industrie en général et de l'industrie chimique en particulier ? Joue-t-il un rôle pour ce qui est d'exercer des pressions sur l'industrie afin qu'elle respecte l'environnement ? Est-il au courant des efforts faits par l'industrie pour gérer les performances environnementales (ou de l'insuffisance de ces efforts) ?

Grand public	Degré de conscience ou d'influence		
	Élevé	Moyen	Faible
Conscience raisonnable des effets de l'industrie chimique	...	...	...
Influence sur l'industrie en général	...	...	...
Influence sur l'industrie chimique	...	...	...
Conscience des efforts des milieux industriels en matière de gestion de l'environnement	...	...	...

B. Législation en matière d'environnement

3. L'évaluation des performances environnementales des entreprises est-elle réglementée dans votre pays ?

G Oui G Non

Dans l'affirmative, veuillez préciser les règlements et leur titre et donner si possible une description succincte :

4. Existe-t-il une réglementation relative à l'étiquetage environnemental (écoétiquetage) ? Si oui, veuillez donner des précisions :

C. Application des normes ISO 14000

5. Veuillez préciser, le cas échéant, les normes ISO 14000 qui ont été adoptées comme normes nationales dans votre pays :

6. Votre Gouvernement a-t-il appuyé l'application des normes ISO 14000 ? Si oui, de quelle manière ?

7. Si la norme ISO 14001 est utilisée dans l'industrie chimique de votre pays, veuillez indiquer le nombre d'entreprises

- dans lesquelles cette norme a été certifiée ...
- qui sont entrées dans la phase d'application ...
- qui prévoient de l'appliquer dans le courant de l'année prochaine ...

8. Combien d'organismes de certification ou d'enregistrement de la norme ISO 14001 (organismes nationaux ou filiales étrangères) exercent dans votre pays ?

Combien d'entre eux sont agréés ?

Combien d'entre eux ont conclu des accords de reconnaissance mutuelle ?

Combien d'entre eux sont compétents pour s'occuper de l'industrie chimique ?

9. Existe-t-il un réseau de cabinets de consultants (qu'il s'agisse de cabinets nationaux ou de leurs filiales étrangères) qui fournissent une aide pour les normes ISO 14000 en général et pour l'industrie chimique en particulier dans votre pays ? Si oui, veuillez donner une description succincte.

10. Existe-t-il une coordination entre l'évaluation des performances environnementales et la certification ou l'enregistrement de la norme ISO 14001 ? Si oui, veuillez préciser.

11. Le système de certification ou d'enregistrement de la norme ISO 14001 bénéficie-t-il de l'appui de votre Gouvernement ? Si oui, de quelle manière ?

12. L'industrie chimique a-t-elle besoin d'un appui extérieur supplémentaire pour renforcer la certification de la norme ISO 14001 (en dehors d'un concours financier) ? Si oui, de quelle manière cet appui pourrait-il, à votre avis, être fourni ?

13. Si une assistance financière était disponible, quel ordre de priorité pensez-vous que vous appliqueriez dans votre pays ? Cet ordre de priorité va de 1 (pour la priorité la plus élevée) à 5 (pour la priorité la plus faible). Le même degré de priorité peut être attribué plus d'une fois.

... campagnes de sensibilisation
... formation
... services de consultants
... application
... PME

14. Quels sont les principaux obstacles à de nouvelles certifications de la norme ISO 14000 dans l'industrie chimique de votre pays ? Veuillez indiquer l'ordre de priorité, de 1 (priorité la plus élevée) à 5 (priorité la plus faible). Le même degré de priorité peut être attribué plus d'une fois.

... connaissances insuffisantes des avantages
... coût de la mise en place d'un système ISO 14000
... coût de l'enregistrement et/ou de la certification
... coût des services de consultants
... faible rentabilité commerciale
... manque de connaissances ou de compétences sur le plan interne.

D. Étiquettes environnementales (ISO 14020)

15. Quelles sont les étiquettes environnementales qui existent dans votre pays, dans l'industrie en général et dans l'industrie chimique en particulier ?

16. Certaines de ces étiquettes environnementales bénéficient-elles de l'appui du Gouvernement ?

17. Existe-t-il un contrôle quelconque de l'application des étiquettes environnementales aux produits ou à la production dans l'industrie chimique ? Si oui, veuillez donner une description succincte.

18. Existe-t-il un programme de subventions du Gouvernement pour la production de produits écologiques ou pour une fabrication respectueuse de l'environnement ?

19. Si l'étiquetage prévu par la norme ISO 14020 n'est pas appliqué dans votre pays, pensez-vous qu'il le sera dans les deux années à venir ?

E. Enseignements pratiques tirés de l'utilisation de systèmes de management environnemental pour les entreprises qui ont reçu ou attendent la certification

20. Avantages perçus et exigences qui ont amené votre société (ou des sociétés de votre pays) à adopter la norme ISO 14001 : **(1 - très important; 2 - important; 3 - assez important; 4 - pas important; et 5 - ne sait pas)**

Nécessité de satisfaire à certaines conditions :

a) Législation internationale sur l'environnement ...

b) Législation locale ou prescriptions des pouvoirs publics ...

c) Objectifs fixés par les entreprises elles-mêmes en matière d'environnement ...

Nécessité de répondre à la demande :

a) des clients locaux ...

b) des clients étrangers ...

c) nécessité de pouvoir rivaliser avec des entreprises concurrentes disposant de cette certification ...

Pour les entreprises qui bénéficient déjà de la certification de la norme ISO 14001

21. Problèmes particuliers auxquels se heurte(nt) votre société (ou des sociétés de votre pays) pour adopter les normes ISO 14000 :

a) Avez-vous (ont-elles) des problèmes particuliers pour comprendre ou interpréter certaines dispositions de la norme ISO 14001 ?

b) Dans quels domaines a-t-il été le plus difficile d'introduire un système de management environnemental ?

c) Disposez-vous (disposent-elles) déjà de systèmes de gestion de la qualité ? (conformes à la série des normes ISO 9000) et, si oui, cela a-t-il facilité l'adoption d'un système de management environnemental ?

d) Avez-vous (ont-elles) eu recours à des consultants pour mettre en place un système de management environnemental (dans quels domaines - formation, audit, etc.) ?

e) Avez-vous (ont-elles) rencontré des problèmes importants avec des employés ou des cadres lors de la mise en place d'un système de management environnemental et une formation spéciale a-t-elle été organisée avant cette mise en place ? Si oui, veuillez donner des précisions.

Merci de votre aimable concours.
Division du commerce, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe

---